



© Franck TABOURY

La Grande Aigrette

Casmerodius albus

Présence en Limousin											
JAN	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Statut biologique en Limousin											
Migrateur régulier - Hivernant régulier											
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux			
Préoccupation mineure (hivernage)				Espèce protégée				Annexe 1			

RÉPARTITION

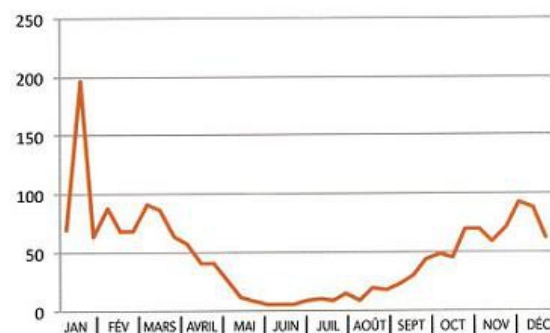
Depuis l'apparition de la Grande Aigrette dans l'avifaune régionale en 1983, sa répartition est en pleine évolution. Espèce hivernante et migratrice, elle était cantonnée aux étangs du bassin de Gouzon, et seulement très rare et irrégulière ailleurs, dans les années 1990. Près de trente ans après la première observation, elle s'observe désormais sur l'ensemble de la région ! La carte d'hivernage montre toutefois une présence beaucoup plus clairsemée sur les reliefs de la région (plateau de Millevaches) et sur le département de la Corrèze. La majorité des données d'hivernage sur ces secteurs sont récentes (période atlas 2005-2011).

ÉCOLOGIE ET BIOLOGIE

La tendance observée sur la répartition affecte également les

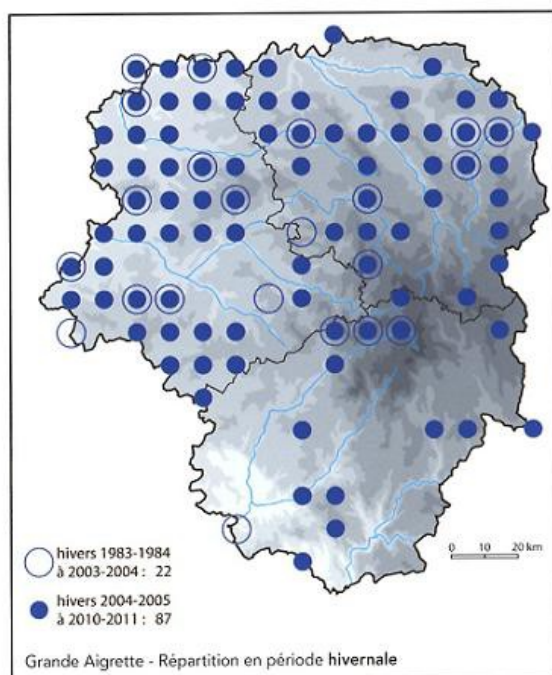
milieux exploités par l'espèce. Initialement cantonnée aux grands étangs possédant des ceintures végétales (bassin de Gouzon, années 1990), elle fréquente désormais des étangs plus petits, dont les berges sont parfois dépourvues de végétation, mais aussi les grandes rivières et les prairies humides, voire les prairies plus sèches pour son alimentation, à l'instar du Héron cendré.

La dispersion postnuptiale des nicheurs français amène l'espèce à fréquenter la région dès le mois de juillet, principalement dans le secteur de l'étang des Landes (23), riche en ardéidés. Le



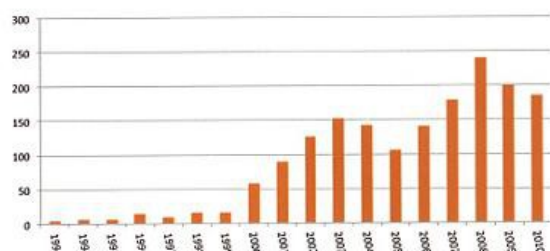
Grande Aigrette - Présence annuelle

1984-2011



07/08/2005 à l'étang de Murat (87), la présence d'un individu bague originaire de la colonie du lac de Grand Lieu (Loire-Atlantique), atteste de l'origine d'une partie des oiseaux observés dès l'été. La migration postnuptiale, qui voit l'arrivée d'oiseaux originaires d'Europe centrale, se dessine plus nettement à partir de septembre, et culmine en octobre et début novembre. La présence de la Grande Aigrette est alors très marquée dans le bassin de Gouzon, qui accueille les effectifs les plus forts. C'est entre fin octobre et début décembre que le dortoir de l'étang des Landes peut accueillir jusqu'à 80 individus selon les données recueillies, et même probablement un peu plus. La vidange réalisée certaines années sur ce site le rend très attractif à l'automne. Chaque année, le comptage wetlands est l'occasion de faire un bilan sur les effectifs hivernants. Mi-janvier 2011, 86 individus étaient recensés sur le Limousin.

La migration prénuptiale se déroule essentiellement de février à mars. L'espèce est nettement moins présente à partir d'avril, et il ne reste plus que quelques individus en mai. Quelques Grandes Aigrettes stationnent chaque année sur l'étang des Landes et ses étangs satellites en période de reproduction depuis 2000. Certains individus y arborent alors une livrée nuptiale caractérisée notamment par le bec noir (observations entre 2001 et 2011). Mais aucun indice probant n'a été obtenu sur une éventuelle reproduction. Signalons un individu aux pattes rouge vif et au bec noir le 21/08/2008 à l'étang des Landes.



Grande Aigrette - Nombre d'individus signalés par an 1993-2010

ÉVOLUTION DES POPULATIONS

L'espèce connaît une augmentation très spectaculaire, depuis son apparition en 1983. L'évolution du nombre d'individus signalés chaque année depuis l'atlas précédent (1984-1991) illustre cette tendance. Au niveau national, elle est également constatée partout. Elle est à mettre en relation avec l'essor des populations nicheuses dans le centre de l'Europe, populations qui ont étendu leur aire d'hivernage jusqu'à l'ouest de l'Europe (DUBOIS *et al.*, 2008). L'espèce niche en France depuis 1994 (lac de Grand Lieu), et a niché en Brenne en 2001. L'installation d'individus reproducteurs paraît envisageable à l'étang des Landes, où nichent déjà cinq espèces d'ardéidés.

CONSERVATION

On pourrait considérer comme contradictoire la dégradation générale des zones humides et l'état de santé apparemment florissant des populations de Grandes Aigrettes. En fait, cela illustre surtout que la situation dans certaines régions (Europe centrale dans le cas présent) influence fortement la situation observée dans d'autres régions (Limousin en l'occurrence). La conservation des espèces migratrices est et sera toujours une thématique qui dépasse les frontières. De plus, la santé d'une espèce dépend de nombreux facteurs, et il est parfois bien délicat d'expliquer les tendances d'évolution observées sur le terrain. Si la Grande Aigrette semble bien se porter, cette exception ne doit pas masquer le mauvais état écologique des zones humides et de certains étangs, dont certains abritaient autrefois de riches ceintures de végétation favorables aux oiseaux d'eau.

Jean-Pierre GAYAUD